

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 18 avril 2017

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 18 avril 2017 à 19 heures, à l'école secondaire de l'Escale à Asbestos.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Daniel Lavoie, vice-président du comité exécutif
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

Mme Annic Gingras

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 10

Le président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2017-07 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
21 FÉVRIER 2017**

CE-2017-08 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 21 février 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL - AMENDEMENT

CE-2017-09 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

De procéder à l'engagement du personnel suivant :

Personnel enseignant

Centre d'excellence en formation industrielle (CEFI) :

- Monsieur Pierre Béland, enseignant en pâte et papiers, et ce, rétroactivement au 14 décembre 2016 ;

au lieu de :

- Monsieur Serge Roy, enseignant en secrétariat – comptabilité, et ce, rétroactivement au 14 décembre 2016 (comité exécutif du 21 février 2017 – CE 2017-05).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE DÉPART PROGRESSIF

CE-2017-10 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accepter le programme de départ progressif aux personnes suivantes selon les modalités indiquées :

- Madame Anne-Christine Blais, enseignante au Centre d'éducation des adultes de Magog, pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022, à raison de 75 % du temps travaillé ;
- Madame Lyne Jolin, enseignante à l'école secondaire de la Ruche, pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022, à raison de 66.67 % du temps travaillé ;
- Monsieur Alain Chartier, concierge classe II, à l'école primaire St Barthélemy, pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 1^{er} septembre 2022, à raison de 80 % du temps travaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

DEMANDES DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN

CE-2017-11

Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2017-2018 :

- Madame Chantal Ferland, enseignante à l'école primaire Christ- Roi à Saint-Camille;
- Madame Julie Verreault, conseillère en communication au centre administratif à Magog.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE DE CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

CE-2017-12

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder à la personne suivante, un congé à traitement différé selon les modalités indiquées :

- Madame Annie-Christine Duchesneau, secrétaire d'école aux écoles primaires St Gabriel et Notre-Dame-du-Sourire. Plan de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022, avec prise du congé du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, traitement à 90 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 18

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2017-13

Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale